



Les huiles essentielles pour soigner les plantes

Jeudi 3 décembre 2026

Aube (10)

Indice de satisfaction des stagiaires : ★★★★★

Durée : 7 heures soit 1 jour(s)

Intervenant(s) : Eric Petiot, formateur sur les plantes pour soigner les plantes

Pré-requis : Aucun

Coût de la formation :

	Adhérent	Non-adhérent
Stagiaire contributeur VIVEA	35,00 €	70,00 €
Stagiaire non contributeur VIVEA	217,00 €	343,00 €
Demi-Tarif	108,50 €	171,50 €

Pour les stagiaires non contributeurs Vivea, des financements sont possibles, consultez notre site pour plus d'informations biograndest.org/seformer

Responsable de la BROST Emilie

formation : emilie.brost@biograndest.org

06.40.79.06.60

Objectif de la formation :

Acquérir les connaissances nécessaires pour utiliser les huiles essentielles pour soigner les plantes. Il s'agit d'une approche respectueuse mais aussi très efficace à court et long terme face aux ravageurs.

Méthodes pédagogiques :

Exposé théorique et didactique avec une interaction permanente entre le formateur et les professionnels.
Atelier type travaux pratiques
Exposé théorique et didactique avec une interaction permanente entre le formateur et les professionnels.
Atelier sur l'étude des chromatographies.

Moyens d'évaluation :

Questionnaires d'auto-évaluation,
Questionnaires de satisfaction.

Programme de la formation :

03/12/2026	Les Ricey (10)	9h00	12h30	Définition théorique des huiles essentielles : - Leurs fonctions au sein du végétal - Leurs Composition chimique - Le Test de solubilité et de densité des huiles essentielles (atelier) - Etude simple d'un distillateur - Synthèse des essences au sein du végétal - La différence entre essence et huile essentielle - Répartition des composés aromatiques selon les familles
03/12/2026	Les Ricey (10)	13h30	17h00	Classification et action des familles de principes actifs : - Reconnaissance des espèces - Répartition des composés aromatiques selon la classification électrique - Les familles biochimiques, molécules aromatiques dans le référentiel électrique et leurs actions sur les ravageurs et sur la plante - Le concept de bioélectronique pour une classification plus spécifique - Atelier étude chromatographique

Nouvelle contribution financière formation à hauteur de 35€ par journée de formation tarif adhérents et 70€ tarif non adhérents, obligatoire et non remboursable en cas d'annulation (inclus dans le coût de la formation affiché).

zone libre pour préciser les modalités de repas, date limite pour les inscriptions, les documents éventuels à prendre,...

Si vous êtes en situation de handicap, contactez le responsable de la formation afin de connaître les modalités d'accueil possible.



Association Bio en Grand Est

SIRET : 839 088 085 00072

Déclaration d'activité n° 44540375054 / Préfet Région Grand Est

Retrouvez nos Conditions générales de formation et notre Règlement intérieur en ligne sur biograndest.org/se-former/

Bulletin d'inscription

à la formation :

NOM - Prénom :

Mail :

Tél. :

Date de naissance :

Les huiles essentielles pour soigner les plantes

Statut à la MSA (être à jour de ses cotisations) :

- ☐ chef d'exploitation
☐ Conjoint(e) collaborateur(trice)
☐ Aide familiale
☐ Cotisant(e) solidaire
☐ Salarié(e)
☐ Autre – précisez :

Coupon à renvoyer par mail avant le

23/11/2026

emilie.brost@biograndest.org

En cas d'annulation de votre part, la contribution financière formation reste due.